

QUÉ DE NOU ?



DÉPARTEMENT DU TARN

MAIRIE



Bulletin municipal n° 40 - Juin 2021



Carmausin
Ségala

Tanus est l'une des 32 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).

ALMAYRAC - BLAYE-LES-MINES - CAGNAC-LES-MINES - CARMAUX - COMBEFA - CRESPIN - JOUQUEVIEL - LABASTIDE-GABAUSSE - LE GARRIC - LE SÉGUR - MAILHOC - MILHAVET - MIRANDOL - BOURGNOUNAC - MONESTIÉS - MONTAURIOL - MONTIRAT - MOULARÈS - PAMPELONNE - ROSIÈRES - SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX - SAINT-CHRISTOPHE - SAINT-JEAN-DE-MARCEL - SAINTE-CROIX - SAINTE-GEMME - SALLES - TAÏX - TANUS - TRÉBAN - TRÉVIEN - VALDÉRIÈS - VILLENEUVE-SUR-VÈRE - VIRAC

Le mot du maire

Les élections municipales du 15 mars 2020 puis l'élection du maire et des adjoints, le 25 mai, m'ont permis d'être votre maire pour les 6 ans à venir.

Je tiens, avec toute mon équipe municipale, à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée pour ce nouveau mandat.

Nous venons de vivre une situation sanitaire inédite liée à la pandémie du Covid-19, situation extrêmement particulière avec plusieurs confinements. Mes pensées se tournent vers les familles touchées par ce fléau.

Les livres d'histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou quotidiennes.

Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors d'événements festifs et associatifs : fête des écoles, repas des anciens, en passant par les commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous manquaient.

En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nombreux et nouveaux Tanusiens qui ont choisi de vivre dans notre village.

Voilà bientôt un an que nous œuvrons à la mairie, et nous n'avons pas vu le temps passer.

Notre action s'inscrit dans la continuité de la précédente équipe. Porter haut les couleurs de notre village, gérer la commune au profit de ses habitants, lui donner les moyens de se développer et enfin et surtout, être à l'écoute de toutes et tous, c'est permettre d'être à la fois acteur du développement et ambassadeur de Tanus auprès de nos voisins, proches ou lointains.

Nous souhaitons une évolution raisonnée de notre commune dynamique avec à la clé plusieurs projets naissants comme le transport solidaire, le magasin de producteur, la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), la réfection de la place du foirail, l'achèvement des travaux de l'église de Fournials, l'étude sur l'économie d'énergie pour la salle des fêtes, du photovoltaïque sur le toit de l'agrandissement du foirail. Enfin nous poursuivrons et intensifierons l'entretien des rues, routes et places du village ainsi que le fleurissement.

Bonne lecture de notre Què de Nòu, prenez soin de vous et des autres. La santé n'a pas de prix, sachons nous protéger, c'est le plus important.

Prenez plaisir à faire vivre notre belle commune.

Benoît RAVAILHE

Naissances

Gabin LAURENS le 16 février 2020
1 Mamajou

Léo MARTIN le 26 mars 2020
31 rue de Tréban

Alysse MARTIN le 16 avril 2020
3 Impasse de la Bouriette

Louis COMPTE le 29 juin 2020
5 ter rue de Tréban

Clémence DELPOUX le 25 septembre 2020
3 Route de St Just, La Gamasse

Naël CROS le 21 janvier 2021
6 Route du Fanc, la Coudénié

Aaron PUECH le 07 mars 2021
6 Impasse de la Bouriette

Nina IMBERT le 24 avril 2021
7 rue de la Cabane Basse

Mariages

Dominique PUECH - Patrick MAYNARD
le 12 septembre 2020 ; 1 Route de Montplaisir

Mandy BERGMAN - Stephen HORSLEY
le 19 septembre 2020 ; 5 Laval

Décès

Pierre GIZARD ; 10 rue de Tanus-le-Vieux,
le 28 décembre 2019 (82 ans)

Jocelyne AZAM ; 3 Place de la Liberté
Accueil Familial, le 24 janvier 2020 (68 ans)

Janine DOUBAX ; 3 Place de la Liberté
Accueil familial, le 3 février 2020 (89 ans)

Jacques FABRE ; 33 rue de Tréban
le 24 juillet 2020 (77 ans)

Michel FERRIERE ; 10 rue du Ségala
le 31 juillet 2020 (86 ans)

Pierre DELMAS ; 6 Route de Réquista
le 18 août 2020 (89 ans)

Elise BONNAFIS ; 3 La Prèze
le 2 octobre 2020 (86 ans)

Madeleine FALGAS ; 30 avenue Paul Bodin
le 25 octobre 2020 (87 ans)

Marie-Thérèse GIZARD ; 10 rue de Tanus-le-Vieux,
le 9 novembre (84 ans)

Maurice BLANC ; 33 avenue Paul Bodin
le 2 décembre 2020 (97 ans)

Liliane BRISON ; 9 Route de la Mourseillé
le 9 décembre 2020 (90 ans)

Jacques GALAUP ; Fournials
le 27 janvier 2021 (81 ans)

Maurice FALGAS ; 30 avenue Paul Bodin
le 29 mars 2021 (90 ans)

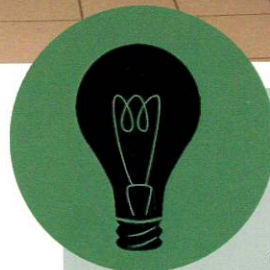
Raymond MASSOL ; 8 rue de Tanus-le-Vieux
le 5 mai 2021 (76 ans)

L'équipe municipale



De gauche à droite :

Rolande Azam
Jérôme Soulié
Fabienne Cavalié
Marie-Hélène Egéa
Dominique Lukasiewicz
Gilbert Delpous
Martine Dufossé
Jean Soler
Sébastien Bousquet
Mathilde Assié
Damien Mercadier
Françoise Emeriaud
Sylvain Laurens
Américo Soarez



A VOS STYLOS !!!

Vous avez des idées pour améliorer la vie de votre village et vous souhaitez en faire part à vos élus, n'hésitez pas : une boîte à idées est à votre disposition à côté du panneau d'affichage de la Mairie et ce afin que chacun puisse participer à la vie du village.

Inscrivez sur une feuille vos souhaits quelque soit le thème : environnement, aménagement des espaces, sport, école, aide aux personnes... en vous identifiant ou en restant anonyme.

Toutes les idées seront les bienvenues et prises en considération, en fonction des capacités financières et logistiques de la commune et de l'intérêt général.



QUÉ DE NÔU ? BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TANUS

Directeur de la publication : Benoit Ravailhe - Rédaction : conseil municipal

Crédits photos : Conseil municipal, Associations, Jérôme Morel, Patrice Genieys, Pixabay, vectorjuice / Freepik, Trifyl - Mise en page : Service communication 3CS

Impression : Delort à Castanet-Tolosan - 330 exemplaires en juin 2021

LES FINANCES COMMUNALES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2020, comportant la section de fonctionnement et la section d'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, permettant à la commune d'assurer le quotidien.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement de la com-

mune, c'est à dire la capacité de la commune à financer des projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux pour 2020, pour un produit égal à 122 464 € sont

TAXE HABITATION : **7.39 %**

TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI : **12.77 %**

TAXE FONCIÈRE SUR LE NON BÂTI : **61.45 %**

La commune a perçu en 2020 et ce pour la dernière année le produit de la taxe d'habitation.

LES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES DE LA SECTION

| DÉPENSES 2020 | | RECETTES 2020 | |
|---|-------------------|---|--------------------|
| Charges à caractère général (assurances, entretien bât et voirie, eau, électricité, etc.) | 90 856,41 | Atténuation de charges (remboursement frais personnel) | 2 263,96 |
| Charges de personnel (salaires, assurances, charges sociales etc.) | 105 764,05 | Produits des services (redevance occupation domaine public, remboursement frais locataires) | 4 995,72 |
| Autres charges (frais de fonctionnement des écoles, de la médiathèque cantonale, entretien du bâtiment scolaire, transport scolaire, indemnités des élus, etc.) | 113 761,57 | Impôts et taxes | 166 097,59 |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 3 067,11 | Participations (dotations Etat, dotation APC, récupération TVA) | 136 072,83 |
| Charges exceptionnelles | 210,00 | Autres produits (loyers logements, accueil familial toiture photovoltaïques) | 46 601,89 |
| Amortissements et provisions | 6 489,65 | Produits financiers | 2,06 |
| | | Produits exceptionnels | 1 743,42 |
| | | Régularisation actif | 4 526,58 |
| | | Excédent reporté | 86 371,86 |
| | | Atténuation de charges | 2 263,96 |
| Total | 320 148,79 | Total | 448 675,91 |
| | | Excédent | 128 527, 12 |

La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets à moyen et long terme de la commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (OPÉRATIONS RÉELLES)

| Dépenses 2020 | | Recettes 2020 | |
|--------------------------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|
| Report N-1 | 32 171,38 | Excédent fonctionnement reporté | 36 102,38 |
| Capital Emprunts | 23 997,75 | FCTVA | 8 397,91 |
| | | Taxe aménagement | 15 975,90 |
| | | Amortissements | 1 763,07 |
| | | PVR | 939,00 |
| | | Emprunts travaux engagés | 75 000,00 |
| Opérations financières | 56 169,13 | Opérations financières | 138 178,26 |
| Travaux voirie FAVIL 2020 | 21 000,00 | Retable Eglise Fournials | 2 372,00 |
| Travaux Halle | 8 214,36 | Travaux Halle | 16 369,31 |
| Travaux Eglise Fournials | 55 082,51 | Travaux Eglise Fournials | 7 822,84 |
| Elaboration PLU | 7 846,57 | | |
| Camion | 17 842,76 | Camion | 200,00 |
| Opérations d'équipement | 109 986,20 | Opérations d'équipement | 26 764,15 |
| Total général | 166 155,33 | Total général | 164 942,41 |
| | | Déficit d'investissement | - 1 212,92 |

LE BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile et doit être voté en équilibre.

Le budget primitif 2021 a été voté le 19 avril 2021.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité : la section de fonctionnement permet la gestion des affaires courantes, la section d'investissement a vocation à préparer l'avenir.

La fiscalité

Cette année le vote des taux des taxes communales a changé. En effet, les communes ne votent plus le taux de taxe d'habitation.

A compter de 2021, les communes percevront le produit de la taxe de Foncier Bâti : part communale + part départementale.

Le taux de référence 2020 est égal aux taux communal 2020 (12.77 %) + taux départemental 2020 (29.91%) = 42.68 %

Le conseil municipal a décidé de revaloriser le produit attendu des taxes communales 2021 de 1%.

Les taux des taxes votés sont donc les suivants :

TAXE FONCIER BÂTI : **43,11 %**

TAXE FONCIER NON BÂTI : **62,06 %**

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, permettant à la commune d'assurer le quotidien.

VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES DE LA SECTION

| DÉPENSES 2021 | | RECETTES 2021 | |
|-------------------------------------|------------------|------------------------|------------------|
| Charges à caractère général | 162 300 | Atténuation de charges | |
| Charges de personnel | 112 240 | Produits des services | 3 700 |
| Autres charges | 115 500 | Impôts et taxes | 159 500 |
| Charges financières | 2 301 | Participations | 141 645 |
| Charges exceptionnelles | | Autres produits | 46 500 |
| Amortissements et provisions | 1 770 | Produits financiers | |
| Autofinancement des investissements | 85 500 | Produits exceptionnels | |
| | | Excédent reporté | 128 266 |
| Total | 479 611 € | Total | 479 611 € |

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est liée aux projets à moyen et long terme de la commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (OPÉRATIONS RÉELLES)

| DÉPENSES 2021 | | RECETTES 2021 | |
|---|------------------|--|------------------|
| Report N-1 | 1 213 | Excédent fonctionnement reporté | 261 |
| Capital Emprunts | 25 650 | Autofinancement prévisionnel | 85 500 |
| Cautions s/loyers | 2 500 | FCTVA | 18 550 |
| | | Taxe aménagement | 15 000 |
| | | Amortissements | 1 770 |
| | | Cautions s/loyers | 2 500 |
| | | PVR | 800 |
| Opérations financières | 29 363 € | Opérations financières | 124 381 € |
| Travaux voirie FAVIL 2021 | 57 000 | Travaux voirie FAVIL 2021 | 14 000 |
| Retable Eglise Fournials | 27 122 | Retable Eglise Fournials | 16 719 |
| Travaux Halle | 3 070 | Travaux Halle | 23 201 |
| Travaux Eglise Fournials | 7 208 | Travaux Eglise Fournials | 32 185 |
| Eclairage public | 47 000 | Eclairage public | 39 000 |
| Elaboration PLU | 18 253 | | |
| Matériel atelier | 3 000 | | |
| Armoire frigorifique producteurs locaux | 5 000 | | |
| Rénovation énergétique salle communale | 93 070 | Rénovation énergétique salle communale | 47 800 |
| Aménagement Place du ségala | 6 800 | | |
| Opérations d'équipement | 267 923 € | Opérations d'équipement | 172 905 € |
| Total général | 297 286 | | 297 286 |

ÉTAT DE LA DETTE

Le remboursement de la dette est financé par les recettes de fonctionnement du budget communal, plus précisément le produit des locations de logements communaux permet de couvrir cette dépense.

| Nature Emprunt | Organisme | Année de réalisation | Durée | Capital initial | Capital restant dû au 31/12/2020 | Annuité | |
|--------------------------------------|-----------|----------------------|--------|-----------------|----------------------------------|------------------|-----------------|
| | | | | | | CAPITAL | INTÉRÊTS |
| Logement Place des écoles | CA | 2006 | 15 ans | 60 000 | Soldé | 4 888.90 | 170.60 |
| Travaux Bâtiments communaux locatifs | CA | 2010 | 12 ans | 60 000 | 6 324.64 | 6 048.41 | 569.26 |
| Fermeture halle foirail | CA | 2012 | 10 ans | 15 000 | 3 537.60 | 1 657.77 | 228.60 |
| Voies-réseaux | CA | 2010 | 15 ans | 27 000 | 10 163.44 | 1 927.97 | 409.47 |
| Accueil familial | CARSAT | 2012 | 20 ans | 94 927 | 52 209.85 | 4 746.35 | / |
| Accueil familial | CDC PLAÏ | 2012 | 30 ans | 47 495 | 34 622.28 | 1 551.30 | 198.95 |
| Accueil familial | CDC PLUS | 2012 | 30 ans | 103 139 | 77 577.39 | 3 177.054 | 1 090.18 |
| Achat camion | CA | 2020 | 7 ans | 15 000 | 15 000.00 | / | / |
| Travaux Halle et Eglise Fournials | CA | 2020 | 15 ans | 60 000 | 60 000.00 | / | / |
| Total | | | | 482 561 | 259 437.20 | 23 997.75 | 2 667.06 |

La sécurité dans la traversée du village

La municipalité s'est penchée sur la sécurité liée à la traversée des véhicules dans le village.

Entre le 9 et le 15 octobre 2020, deux appareils de contrôle et comptage ont été installés, rue de Tréban et avenue Paul Bodin.

VITESSE

Avenue Paul Bodin, sur la dite période, il a été compté 5 840 voitures et 358 poids lourds (y compris les tracteurs agricoles).



13% des voitures dépassent la limitation à 50 km/h. 7% des poids lourds sont au-dessus de 50 km/h, sachant que pour eux la limitation est de 30 km/h (à partir de 12 tonnes).

Rue de Tréban, et pour la même période, il a été compté 1 566 véhicules légers et 51 poids lourds.

36% des voitures sont en excès de vitesse, ainsi que 31% des poids lourds.

C'est d'ailleurs suite à ce constat que deux ralentisseurs ont été posés sur la rue, permettant ainsi de réduire la vitesse des véhicules.

STATIONNEMENT



Même si nous avons des progrès à faire quant au respect de la vitesse, il ne faut pas oublier que les trottoirs sont réservés en priorité aux piétons y compris poussettes, landaus et fauteuils roulants. Évitions

de bloquer leur passage par un stationnement « égoïste ».



RAPPEL : COLLECTE DES DÉCHETS

COLLECTE ET TRI, C'EST MIEUX.

La communauté de communes Carmausin-Ségala (3CS) a la compétence pour le ramassage des ordures ménagères. C'est ainsi que notre village est sillonné deux jours par semaine par un camion benne chargé de la collecte.

COLLECTE DU TRI LE MERCREDI

Le mercredi, ce sont les bacs jaunes dits bacs de recyclage. On y dépose les boîtes de conserve en métal, les briques en carton, les papiers non souillés tels journaux, publicité, les canettes de boisson, les bidons en plastique.

Les emballages en carton seront ouverts, aplatis, les bouteilles en plastique seront écrasées tout comme les barquettes en alu afin d'occuper un minimum de place. Tous ces déchets à recycler doivent être déposés **EN VRAC**, sans emballage, afin de faciliter le travail manuel des employés sur les chaînes de tri.

COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS LE JEUDI

Le jeudi, ce sont les bacs verts qui sont collectés. Ils acceptent tous les autres déchets ménagers, alimentaires et les emballages non encore recyclables : une nappe en papier usagée, du « sopalin », des mouchoirs en papier, des pots de yaourt, du polystyrène, etc...

Tous ces déchets seront mis dans des sacs en plastique fermés.

Les déchets végétaux sont interdits dans la poubelle ! Ils doivent être soit compostés, soit déposés en déchèterie.

COMPOSTAGE

Afin de réduire le volume de collecte, et valoriser certains déchets, il est possible, et même recommandé de déposer les déchets végétaux dans un bac composteur (épluchures de légumes et fruits, filtres à café usagés, coquilles d'œufs, etc.).

JE TRIE EN VRAC!

SANS EMBOITER, SANS IMBRIQUER



REJOIGNEZ LA TRIBU
WWW.TRIFYL.FR



Leur transformation en fera un compost bénéfique pour le jardin, semis et plantations.

VERRE, TEXTILES ET AUTRES DÉCHETS

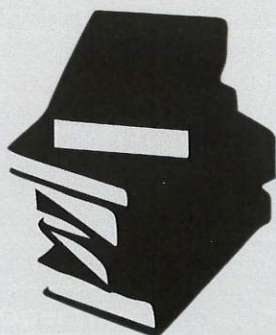
Les vêtements, les chaussures par paire vont dans le conteneur « Relais » sur la place du Ségala, de même que les bouteilles et bocaux en verre dans les conteneurs dédiés.



Les piles qui sont très polluantes seront déposées à la déchèterie de même que les ampoules grillées, les cagettes en bois, les vieux meubles, etc.

Et tous les encombrants, mobilier, gravats, branches et autres seront amenés à la déchèterie Trifyl de la Croix de Mille, chacun dans sa benne de collecte.

Je lis, tu lis, nous liseron...



Suite à l'épidémie du Covid-19, la cabine téléphonique a été transformée en micro bibliothèque. Petits et anciens pourront déposer ou reprendre des livres, de BD et des revues pour occuper vos temps libres.

Le LIVRE ÉCHANGE reste gratuit, disponible et ouvert à tous.

Ce lieu est uniquement dédié aux livres et non à tout autre objet (habits, chaussures, jouets, etc.).

A vos lectures !!!



VENEZ DÉCOUVRIR LE GOÛT ET LA SAVEUR DE NOS PRODUITS LOCAUX !

Conscient depuis le début de son mandat qu'un commerce alimentaire manquait sur la commune, le conseil municipal a réfléchi comment intégrer un nouveau service tout en essayant de maintenir les commerces et artisans déjà en place.

Après réflexion, nous avons pris la décision de mettre en place un partenariat mairie / producteurs / artisans commerçants. La collaboration avec la Boulangerie Pâtisserie du Viaur et des producteurs a permis de mener à bien ce projet.

Aujourd'hui, la Boulangerie Pâtisserie du Viaur présente à la vente, dans une vitrine réfrigérée, plusieurs marchandises issues de la production locale. Des fromages, du canard, du porc, du lapin, du veau, du boeuf, de la volaille et d'autres produits à venir, régaleront vos papilles.

Tous les matins de la semaine, sauf le lundi, Caroline, Pascale et Michel vous accueillent pour vous présenter les différents produits.

Ce point de vente de producteurs permet de répondre aux attentes de consommer mieux en circuit court en découvrant les femmes et les hommes acteurs de notre territoire.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Pour les territoires ruraux, l'accès au haut débit est primordial. La fibre optique devient le nouveau standard de communication pour les foyers et les entreprises.

Ce nouveau réseau est déployé par SFR Réseau qui, de par son offre avantageuse auprès du Conseil Départemental, a signé avec ce dernier un contrat de délégation publique ayant pour objectif de concevoir, construire, exploiter et activer le réseau FTTH.

Pour amener la fibre jusqu'à chacun, plusieurs installations sont nécessaires sur la commune :

- Un nœud de raccordement optique ou NRO installé près du terrain de basket.
- Deux armoires techniques ou de rue (SRO) positionnées avenue Paul Bodin et rue du Viaduc du Viaur, à partir desquelles se brancheront les divers opérateurs.
- Des boîtiers de terminaison ou PBO (point de branchement optique), raccordements installés sur des poteaux téléphoniques existants (Orange) voire des façades de maison, à partir desquels un câble ira jusqu'à la prise optique de votre box internet dans votre habitation, il s'agira alors du raccordement final.



Le déploiement de la fibre optique se faisant en souterrain mais majoritairement pour notre commune en aérien, il convenait d'élaguer toute végétation trop proche des câbles. Mission accomplie par une campagne d'élagage le long des voies goudronnées, réalisée par l'entreprise CAPEL AGRI. Coût : 2 100 € TTC. Remerciements à toutes les personnes qui, avec le personnel communal, ont contribué à l'enlèvement des branchages.

Une fois construit, le réseau peut être commercialisé, selon la loi, dans un délai de 3 mois minimum. Le raccordement entre le domicile et le boîtier de terminaison le plus proche sera effectif quand l'abonné passera commande auprès de son opérateur (SICA E, Orange, Free, SFR, Bouygues, etc.). Il ne sera donc pas nécessaire d'en changer.

Le site internet : www.tarnfibre.fr vous permet de suivre l'avancement de ce déploiement.

Mise en place d'un nouveau service

La mobilité solidaire rurale

Dans nos communes rurales, de nombreuses personnes se retrouvent sans solution pour leurs déplacements occasionnels de la vie courante.

Lors de la campagne des élections municipales, bon nombre d'habitants ont fait remonter ce problème en souhaitant que les futurs élus s'en saisissent. Presque 1 an après, le Conseil Municipal a décidé, sous le couvert de son centre communal d'action sociale (CCAS), de mettre en place un service appelé : « **mobilité solidaire rurale** » en y associant dans un premier temps, les communes de Montauriol et de Tréban.

Mis en place le 15 février, c'est un service qui vient en complément des services de transport déjà existants sur le territoire (taxis, trains, ambulances...) mais, ne les remplace pas.

Il permet de se déplacer pour les actes nécessaires à la vie courante (rendez-vous médical, démarches administratives, courses, etc.). Il ne peut se substituer à une prise en charge médicale.

Toute personne valide, âgée de plus de 18 ans, peut l'utiliser.

Son fonctionnement est simple. Toute personne ayant besoin de se déplacer contacte l'Agence Postale Communale (APC) aux heures d'ouverture. Dès lors, l'employée, suivant un planning préétabli, contacte un chauffeur, vérifie sa disponibilité, rappelle la personne en demande et lui communique les coordonnées du conducteur.

giratoire à l'entrée du village

Un rond point aménagé est souvent le reflet d'un territoire.

Lors du Tour de France en juillet 2017, la commune a souhaité participer à la décoration du village. Pour cela, elle a entrepris d'embellir le giratoire à l'entrée de Tanus en y installant, avec l'accord du Conseil Départemental, une reproduction du Viaduc du Viaur réalisée il y a quelques années, pour le comité des fêtes de Pampelonne par son ancien maire : Jacques Astruc.

Fin 2019, le rond point, propriété du Département a été mis à disposition de la commune afin de permettre à celle-ci de procéder à un aménagement paysager tout en respectant les contraintes liées à la sécurité des usagers. Il a été alors décidé de créer une réplique de la vallée du Viaur enjambée par le viaduc (nettoyage, plantations de massifs, rochers, cailloux bleus symbolisant la rivière).

Suite au festival des lanternes à Gaillac, Rolande Azam s'est rapprochée de la mairie organisatrice



vectorjuice / Freepik

Le conducteur va au domicile, transporte sur le lieu de destination et reconduit au point de départ. Avant le trajet, les conditions de transport doivent être impérativement connues et font l'objet d'un contrat moral entre les deux parties.

Les chauffeurs bénévoles perçoivent une indemnité kilométrique selon un forfait tarifaire (0,30€/km) en fonction du nombre de kilomètres parcourus (70 kms aller/retour maximum). L'indemnisation est versée, en fin de service, directement au bénévole par l'usager. Ce dernier remet un reçu sur lequel figure son nom, le nombre de kilomètres parcourus et la somme versée. Ce reçu doit être signé par les 2 parties. Un règlement assurant le bon fonctionnement leur est remis. Un exemplaire approuvé, daté et signé est retourné au CCAS.

8 conducteurs sont disponibles.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes pour leurs déplacements sont invitées à se faire connaître auprès de l'APC.



afin de récupérer la reproduction du viaduc exposée, destinée à la destruction. La réplique de 22 m, transportée jusqu'à Tanus sera mise en place, les derniers aménagements réalisés à l'automne 2020.

Tout ce travail a pu se faire grâce à M. le Maire, l'Adjointe en charge du fleurissement, à des bénévoles et à des artisans de Tanus et des environs.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Bien plus qu'une simple question d'esthétique, le fleurissement de notre commune est un formidable outil de valorisation de notre territoire.

Véritable invitation à parcourir les nombreuses jardinières et massifs fleuris qui jalonnent la commune, à participer au « Bon vivre » dans notre village et à améliorer son attractivité.



Cet embellissement est rendu possible grâce aux efforts, au dynamisme et à la créativité des élus, des bénévoles et des employés municipaux.



Les plantes vivaces et autres arbustes fleuris sont pérennes. Ils ont donc l'avantage d'être moins gourmands en eau, donc, plus respectueux de notre planète. C'est ainsi qu'au fil des années, bon nombre de massifs dans le village pourront voir le jour.

Le conseil municipal convie tous les habitants à faire de même devant leur porte : une fleur, un coup de balai et le village sera plus agréable aux yeux des villageois et des visiteurs.

RECENSEMENT PATRIMONIAL



Dans le cadre de l'embellissement de Tanus, Martine Dufossé, adjointe au maire, a entrepris de re-peindre les croix, dites de chemin, implantées sur la commune.

C'est un travail conséquent. En effet, une trentaine de croix ont été répertoriées. D'autres, notées sur le cadastre napoléonien de 1830 ont disparu.

Il est également prévu d'en restaurer quelques-unes, endommagées par l'usure du temps.

Grâce à la volonté de certains élus et bénévoles, ce travail est toujours en cours.

Ces croix sont les témoins du passé, des coutumes et des traditions des habitants.

Par son emplacement, sa matière, ses symboles, chaque croix a une histoire et une signification particulière. Ce « Petit Patrimoine Communal » mérite un regard attentif.

Les trois personnes, auteurs du livre « Le cahier de Bertou », écrit à l'issue de nombreuses recherches sur nos Poilus, et dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, sont à pied d'œuvre pour étudier ce patrimoine en vue d'en constituer un recueil.

Si vous connaissez une histoire sur ces croix ou si vous avez des souvenirs qui s'y rattachent merci de bien vouloir nous en faire part.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE DE FOURNIALS

Impulsés en 2019, les travaux de réhabilitation de l'église St Salvy de Fournials ont vu leur achèvement en novembre 2020. Les différentes interventions sur le bâtiment se sont avérées nécessaires suite à la restauration du retable classé Monument Historique. Restauration toujours en cours dans un atelier de polychromie et qui devrait s'achever fin 2021.

Les travaux ont débuté avec la mise hors d'eau de l'édifice (réfection de la toiture de la sacristie, pose de gouttières, etc.), suivie par un chantier de maçonnerie et de plâtrerie (choeur, chapelles gauche et droite, sacristie, local de rangement, tribune). La restauration de certains vitraux commencée en septembre 2019, ralentie par le premier confinement, a vu sa fin en novembre 2020.

Quelques travaux de peinture ont parachevé la réhabilitation.

MONTANT DES TRAVAUX : 47 377 € HT

Subventionné à hauteur de 81 % par l'État, la Région, le Conseil Départemental, la Fondation du Patrimoine et, fait remarquable, par un don de 3 000 € du Comité des fêtes de Fournials.

Autofinancement de la commune : 9 001 € HT

L'entrée de l'église étant très endommagée, sa remise en l'état a été assurée par Gilles, notre agent technique, aidé par Sébastien. Du beau travail !

Le nettoyage du sol, du mobilier (bancs, meubles, statues) a été exécuté par les employés municipaux. Abîmée par l'âge et les intempéries, la porte va, elle aussi, connaître un rafraîchissement dans les mois à venir.

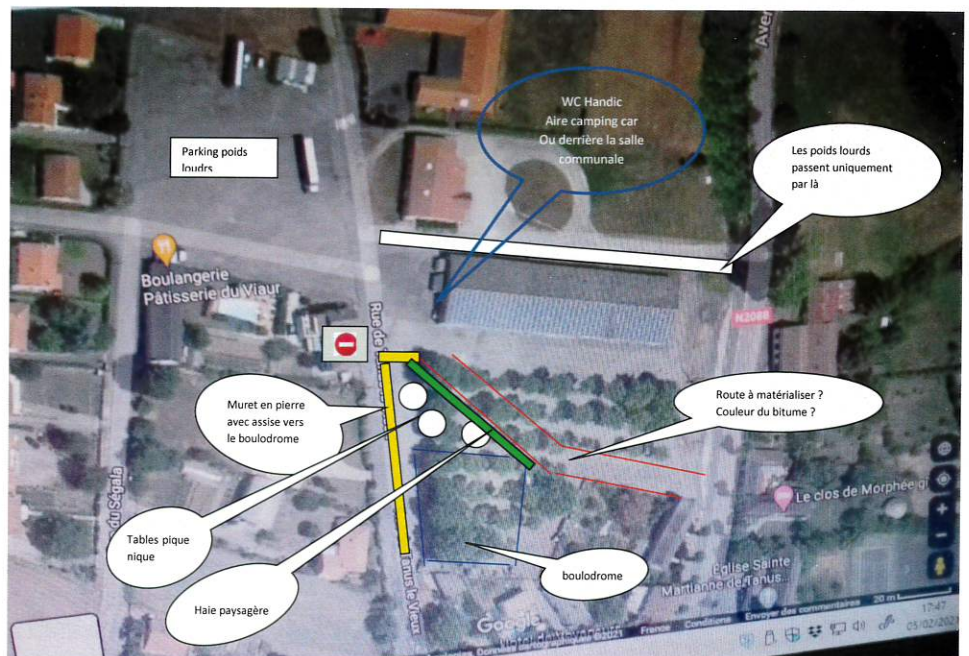


LA PLACE DU SÉGALA

Anciennement place du foirail, la place du Ségala fait office de parking pour les véhicules dont les chauffeurs viennent au restaurant, ainsi que zone de vidange et de stationnement pour les camping-caristes et les randonneurs. On y trouve aussi un ancien poids public, des containers pour verre et vêtements, sans oublier le terrain de pétanque aménagé, qui accueille en temps normal de nombreux joueurs « aux pieds tanqués ». Ses platanes dont l'ombrage est apprécié de tous, font l'objet de taille épisodique.

Afin de rendre cet espace plus convivial et rationnel, début février, les architectes du CAUE sont venus sur place afin de proposer à la

municipalité un aménagement rationnel de l'espace. Ils ont relevé la nécessité de faire contrôler l'état sanitaire des platanes, tâche qui sera exécutée par l'ONF (Office National des Forêts).



création d'une MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Beau projet de notre SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Ecole du Viaur, que la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles).

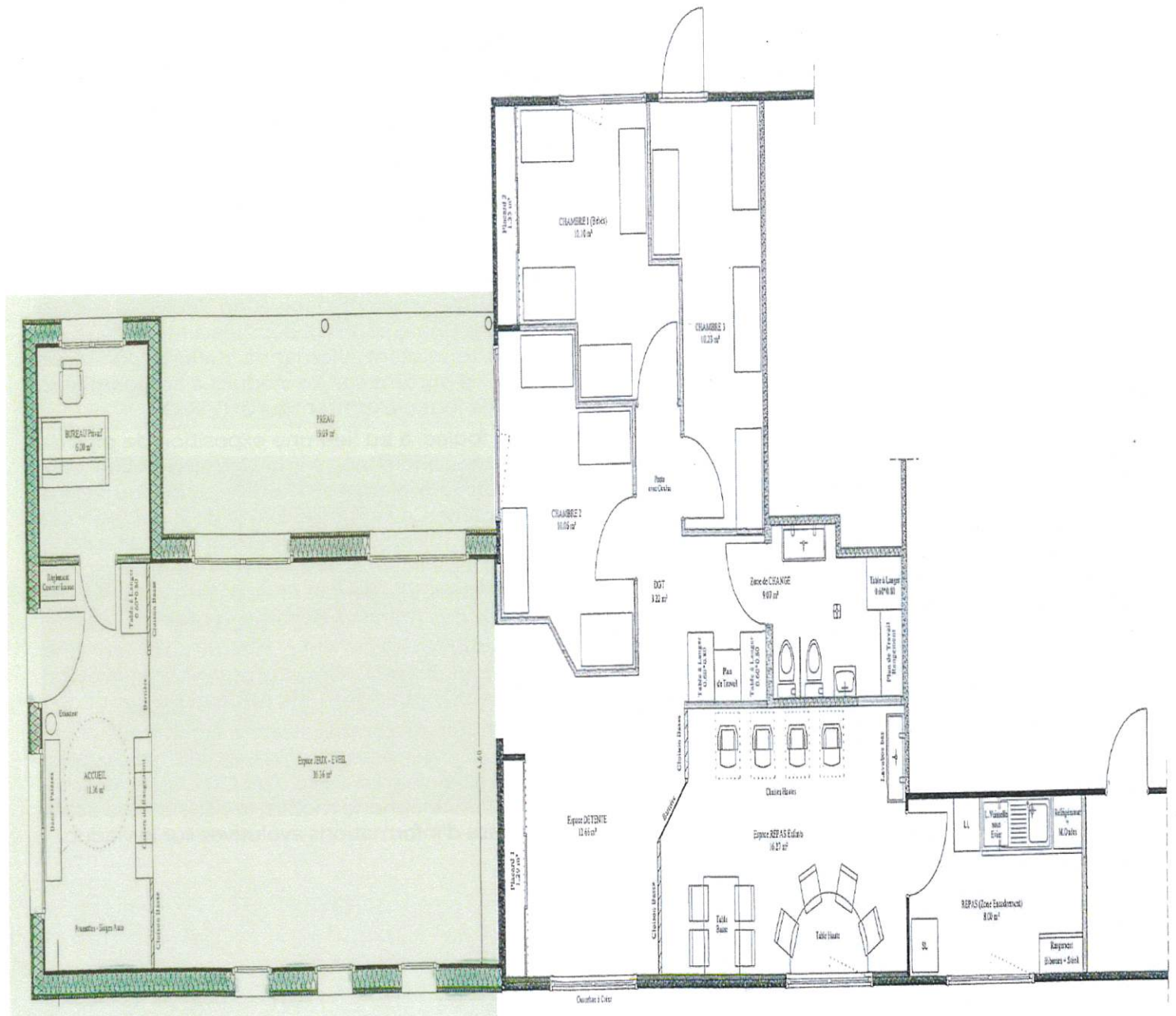
Un petit rappel : le SIVU est l'association de plusieurs communes : Crespin, Lacapelle-Pinet, Montauriol, Moularès, Tanus, Tréban qui ont contribué à la construction de l'école du Viaur. Il a pour vocation, la gestion du bâtiment aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'équilibre du budget du syndicat est assuré par une participation financière des 6 communes au pro-rata de leur population.

Une classe, au sein de l'école, est vacante depuis septembre 2019 et c'est là que s'installera la MAM avec la nécessité d'une extension de 40m² afin de pouvoir accueillir 3 assistantes maternelles, habitant notre territoire avec, chacune, un agrément pour 4 enfants.

Ce projet novateur, avec un accueil rassurant pour les familles et les enfants à proximité du groupe scolaire, bien qu'indépendant, facilitera l'intégration de l'enfant lors de son entrée à l'école. Les communes, elles seront assurées de pouvoir proposer, prioritairement, un mode de garde aux familles désirant s'installer ainsi qu'à celles déjà présentes sur les 6 communes du SIVU.

PLANS AVANT-PROJET (en vert extension nécessaire)



TANUS DÉCOUVERTE ET LOISIRS

ANIMATIONS D'ÉTÉ

Comme chaque année, l'association vous accueillera sur les marchés d'été du 4 juillet au 29 août.

Les dimanches matin sur la place de l'église vous retrouverez vos produits habituels : poulet, canard, charcuterie, légumes et fruits, fromages, gâteaux et pain, miel et biscuiterie sans oublier le fameux croquant. Tout ce qu'il faut pour un bon et sain repas. Des fleurs, des bijoux, des objets en cuir compléteront vos achats pour le plaisir.

Les bénévoles de TDL vous proposent 2 vide-greniers les 11 juillet et 1 août, des randonnées les 25 juillet et 29 août.

Pour la clôture de la saison, le 29 août, il y aura également le tirage de la loterie à partir de vos cartes de fidélité ainsi que le repas pris en commun.

PATRIMOINE & CULTURE

En partenariat avec la Communauté de Communes, nous travaillons à la création d'un chemin thématique allant à la chapelle de Las Planques. 10 panneaux vous expliqueront la vie du village abandonné vers 1900.

Si les conditions sanitaires nous le permettent, nous avons aussi à cœur d'organiser cet automne le spectacle burlesque de Catinou et Jacouti prévu l'an dernier.

Alors rendez-vous est pris : « à cet été ».

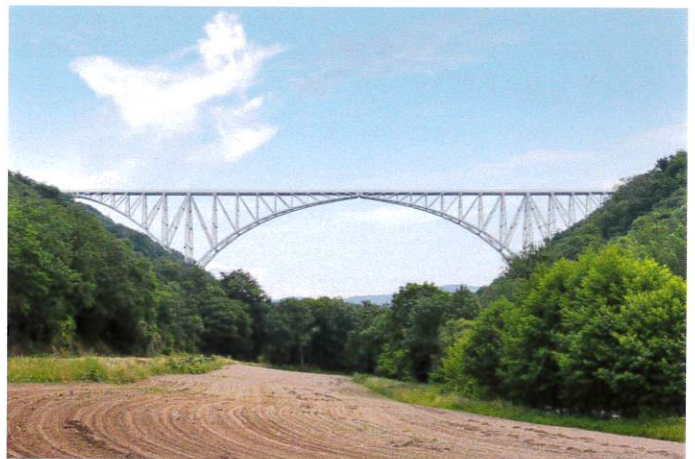


Ci-dessus : La chapelle des Planques
À droite : Le viaduc du Viaur - photos : Jérôme Morel

ASSOCIATION VVV (VALORISATION DU VIADUC DU VIAUR)

Cette association, bi-communale, bi-départementale, s'est bâtie avec des tarnais et des aveyronnais. Créée en août 2016, elle a pour but de faire connaître le viaduc ferroviaire et aussi rappeler que son créateur n'est pas Gustave Eiffel mais Paul Bodin.

Depuis sa création, VVV a reçu une délégation chinoise en octobre 2016, organisé un voyage en Chine en mars 2017, organisé une grande fête du Viaduc le 16 septembre de la même année.



En juillet 2018, elle a participé à l'édition du premier timbre poste national sur le viaduc. Au printemps 2019, c'est l'organisation d'un deuxième voyage en Chine et en fin d'année à Moularès d'un congrès réunissant allemands, italiens, portugais et français portant sur les viaducs à arche unique, en vue de leur classement à l'UNESCO.

Dans la foulée, a eu lieu une exposition de plus de cent photos anciennes sur le viaduc du Viaur et le viaduc du Faux Namti en Chine, oeuvres du même constructeur. Cette même exposition, qui avait été présentée d'abord en Chine, est partie ensuite à Naucelle. La ville de Mulhouse en a aussi profité un certain temps. Elle devrait revenir dans le Tarn, dans les locaux des Archives départementales d'Albi.

L'association participe chaque année aux journées du Patrimoine, réalise des expositions côté Aveyron à Malphette et côté Tarn à la terrasse du Yunnan.

Afin d'étoffer sa communication sur l'aire de Malphette et la terrasse du Yunnan, elle envisage la création et la mise en place d'un QR CODE. Ainsi, au moyen d'un téléphone mobile, le visiteur aura accès à une base d'informations évolutives sur le viaduc.

La Cabano

Les scènes de vie rurale de La Cabano se développent comme prévu.

Même si la pandémie de Covid-19 n'autorise pas de visites, l'espace évolue et s'est doté depuis peu d'un bureau de poste, une pharmacie, un corps de ferme traditionnel avec son habitation à l'étage, accessible par un escalier et un balcon, son étable et son fenil.

Dans la cour, une pompe à chapelet, de la volaille. A côté, on y découvre un travail de maréchal-fermant, une forge avec son soufflet, une perceuse et une rouleuse pour cercler les roues de charrette.

Dans son circuit, le visiteur sera guidé vers l'extension, découvrant tout le matériel de ferme exposé en situation de travail.

La reprise des visites est attendue avec impatience par les bénévoles de la Cabano.



FOOTBALL : une saison BLANCHE

C'était une saison prometteuse qui s'annonçait pour les verts et blancs de l'Entente du Céret mais le football a lui aussi été impacté par le Covid...

La France entière ayant été stoppée en mars, la saison 2019-2020 n'a pu se finir en totalité, mais au fur et à mesure des matchs, l'équipe avait su se positionner en haut du classement suite à une très belle saison.

Un effectif en hausse par le nombre et par le talent qui a donc permis la montée en D3. L'effectif grandissant encore dans l'été, la décision a été prise de monter une seconde équipe qui évoluera elle en D4 permettant à tout le monde de jouer.

Pour renforcer encore les équipes, nous avons lancé une campagne publicitaire dans vos boîtes aux lettres. La saison était donc pleine de challenges à relever et nous avons hâte de pouvoir évoluer avec 2 équipes, une fierté pour les 2 clubs (Tanus et Moularès/Crespin) qui forment une entente depuis maintenant quelques années.

La suite vous la connaissez certainement, une année de restrictions où les loisirs n'ont pu se pratiquer de manière normale. Après seulement quatre matchs pour l'équipe 1 et aucun pour l'équipe 2, c'était déjà la fin de la saison. Une année sans montée ni descente pour toutes les poules décidée par la fédération, ce qui reporte donc les défis de l'année passée sur celle à venir.



Entente du Céret 2019-2020

Du côté des calendriers, nous avons fait le choix en décembre 2020 de ne pas passer dans les maisons pour respecter au maximum les mesures sanitaires. Nous avons tout de même souhaité remercier nos partenaires qui nous suivent depuis des années et nous avons fait distribuer un tract dans les boîtes aux lettres avec leur encart publicitaire. L'occasion de rappeler à nouveau l'importance de consommer chez eux dans ces moments difficiles et au-delà.

Espérons maintenant la reprise du sport et des autres activités dès que possible !

COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, il n'y aura pas de fête pour pentecôte à Tanus et donc pas d'aubades non plus. De ce fait, l'occasion de se déguiser pour vous apporter le géranium de l'année passe à la trappe. On ne va pas vous mentir, ça nous manque beaucoup, VOUS nous manquez beaucoup. Les nouvelles ne sont pas réjouissantes et nos actualités ne sont pas nombreuses même si le comité reste actif et travaille d'arrache pied pour organiser les événements à venir. Nous avons donc décidé de saisir l'occasion de mettre en avant nos bénévoles et d'apporter un peu de joie au travers de nos souvenirs.



Lors des aubades, vous nous accueillez à bras ouverts et votre soutien, non seulement nous fait chaud au coeur mais nous est aussi indispensable. Et puis franchement, on vous met au défi de trouver un autre endroit où on peut voir Titi et Grosminet derrière un panneau et un mignon vous saluer au-dessus d'une haie. On peut même croiser un péruvien jouer de la flûte de pan avec un lama.

Et mesdames, n'est-ce pas agréable d'ouvrir sa porte et de trouver là un beau jeune homme qui vous amène des fleurs ?



Vous le savez, ces dernières années, la fête de Pentecôte n'a cessée de grandir. Cette réussite serait impossible sans le travail acharné des bénévoles et notamment les plus jeunes. C'est pour cela que le bureau a décidé de les récompenser et de programmer une sortie canoë, l'occasion de se retrouver tous ensemble et de décompresser après une année réussie (2019, avant l'apparition de la Covid).



Les bénévoles se sont donc tous retrouvés par une belle journée d'été pour descendre les gorges du Tarn.

Le temps et la bonne humeur étaient de sortie. Les paysages étaient magnifiques, du moins pour ceux qui ont pris le temps d'en profiter. En effet, certains étaient plus occupés à couler leurs camarades qu'à admirer la beauté des lieux.

Au final, la journée s'est terminée et le bilan, toujours plus positif nous fait dire que nous ne sommes pas une simple association mais une grande famille. Et on profite de cet article pour inviter tous les jeunes qui le souhaitent à nous rejoindre dès l'année prochaine.



On souhaite bien sûr, avoir un très grosse pensée pour l'ensemble des commerçants du village et des alentours. Leur aide nous est bien évidemment indispensable pour l'organisation des différents événements (et qui mieux que David préparant la paëlla pour l'illustrer), les temps sont durs pour eux et on ne les oublie pas.

On espère pouvoir tous se retrouver très rapidement et ce, dès le 8 août pour les traditionnelles grillades et le grand feu qui, on le souhaite, nous réunira.

A BIENTÔT !



QUÉ DE NOU À LA CROUZIÉ ?

La ferme de la Crouzié a été achetée en 2018 par des artisans souhaitant créer un lieu de travail partagé ; la mutualisation et l'entraide leur permettant d'enrichir leurs activités.



En 2019, l'association Debout les Yeux a été créée afin de valoriser la culture en milieu rural et de développer de lien social avec l'ouverture du café associatif.

En 2020, le lieu a accueilli deux nouvelles entreprises en plus de celle de Pierre Stein (BMS Conception). Baptiste Etevenon, menuisier, ébéniste et Léna Hamdadou (Lena Cuir) maroquinerie, ont inauguré leurs ateliers en juin 2020.

Malgré le contexte actuel l'association Debout les Yeux a pu, avec autorisation, vous proposer quelques événements : concerts, fête de la musique, festival, marché de Noël, ouverture hebdomadaire.

En mars 2021, avec l'arrivée de deux nouveaux artisans (Jérémy et Clémentine présentés ci-dessous) est enfin créée l'association la Crouzié des Métiers qui a pour mission la valorisation, la conservation et la transmission des savoir-faire. Par le biais de celle-ci, des professionnels pourront proposer des fabrications accompagnées, des initiations, des stages et événements autour des métiers (artisans, agricoles, etc).

JÉRÉMY DE CLERCQ

Après plusieurs années de pose en métallerie, j'ai choisi de me reconvertir dans un domaine plus précis, celui de la ferronnerie. Dans l'optique de faire perdurer et de transmettre un savoir-faire ancien et qui tend à se faire rare, j'ai passé mon CAP de Ferronnerie d'Art dans le centre de formation IMARA à Revel.

J'ai rejoint le collectif d'artisans de La Crouzié il y a un mois. Le projet du lieu, mêlant artisanat, actions culturelles et sociales, correspond à mon état d'esprit.

C'est dans ce lieu aujourd'hui que j'exprime ma créativité et mon savoir-faire en qualité de ferronnier, entouré d'artisans eux aussi motivés par le partage et la transmission.



Art Dru Ferronnerie

Jérémy De Clercq
06 37 30 67 89
art.dru.ferronnerie@gmail.com

CLÉMENTINE CUIGUILLÈRE

Je m'appelle Clémentine Cuiguillère, ma mini entreprise de céramiste a été créée en 2017, en Bretagne où je me suis formée. De retour dans ma région d'origine, le Carmausin, l'installation à La Crouzié est apparue comme une évidence. Voilà tout juste un mois que mon atelier a rejoint ceux de mes chers ami-es artisan-es travaillant déjà sur place.

Potière et héritière d'un savoir-faire ancestral, je suis très attachée à proposer des objets fonctionnels et uniques ayant pour vocation d'égayer votre quotidien et de parsemer un peu de magie dans vos maisons ! C'est pourquoi j'ai créé RAS LE BOL Céramique, une gamme de vaisselle et d'objets utilitaires de caractère.

J'élabore un éventail de pièces en grès et porcelaine réalisées en petites séries et pièces uniques : tasses, assiettes, boîtes, théières, etc.

Mon travail mêle design contemporain et traditionnel. Je confectionne des pièces du quotidien aux formes sophistiquées avec des décors aux tons naturels. Je conçois mes propres émaux et engobes qui sont les fruits de longues recherches et expérimentations.

Une grande partie de mes pièces est conçue au tournage, technique que j'affectionne tout particulièrement.

Mes créations sont à découvrir dans diverses boutiques de créateurs à Albi, Castres, Najac et Toulouse, ainsi qu'en ligne : Facebook et Instagram.



Ras le bol céramique

Clémentine Cuiguillère
06 95 19 11 90
raslebolceramique@gmail.com

CONTACTEZ NOUS



ASSOCIATION DEBOUT LES YEUX
(café asso, concerts)
deboutlesyeux@gmail.com

ASSOCIATION LA CROUZIÉ DES MÉTIERS
(présentation et initiations à différents métiers)
lacrouziedesmetiers@gmail.com

BAPTISTE ETEVENON (menuiserie, ébénisterie)
0627076534 // baptiste-b.etevenon@laposte.net

LÉNA HAMDADOU LENA CUIR
(fabrication, réparation cuir et tissus épais)
06 65 32 93 47 // lena.hamdadou@gmail.com

PIERRE STEIN BMS CONCEPTION (ébénisterie)
06 18 13 03 05 // pierre.stein@yahoo.fr

**FACILITER VOTRE
VIE QUOTIDIENNE**

AVEC L'ASSOCIATION SÉGA'LIENS



ESPACE FRANCES SERVICES CARMAUSIN SÉGALA

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF :

emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, justice...



ASSOCIATION SÉGA'LIENS

Espace France Services Carmausin Ségala
6 Chemin de Musac - 81350 Valcériès
www.cs-segalatarnais.org / 05.63.56.55.88
carmausin.segala@france-services.gouv.fr



LES ESPACES FRANCE SERVICES, C'EST QUOI ?

Les espaces France Services permettent à chaque habitant·e quel que soit l'endroit où il·elle vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli·e dans un lieu unique, par des **personnes formées et disponibles**, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Les agent·s France Services **favorisent la mise en relation directe avec les services publics** et les partenaires locaux grâce à un contact professionnel afin d'être **guidé dans la démarche à faire** ou pour **suivre l'avancée de votre dossier**.

**Nous facilitons votre quotidien en vous informant
et vous accompagnons dans vos démarches concernant :**



SANTÉ



EMPLOI



FAMILLE



LOGEMENT



ÉNERGIE



RETRAITE



JUSTICE



SOCIAL



IMPÔTS



SERVICES
POSTAUX

QUELQUES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENTS :

- Déclaration de revenus en ligne
- Inscription et actualisation à Pôle emploi
- Demande de retraite, de réversion
- Demande de cartes grises, de permis de conduire
- Demande de carte vitale
- Demande et simulation de RSA / aide au logement / prime d'activité
- Demande et simulation de la Complémentaire Santé Solidaire (ex : CMU)
- Mise en relation avec un juriste du Comité Départemental d'Accès aux Droits...

NOS PARTENAIRES NATIONAUX :



NOS PARTENAIRES LOCAUX :



LES PERMANENCES DES PARTENAIRES DANS NOS LOCAUX :

DDFIP (impôts) :

vendredi 9h-12h sur RDV sur impots.gouv.fr ou auprès de notre association

Le conciliateur de justice :

2ème et 4ème mardi du mois 14h30-18h sur RDV au 05.63.56.55.88

Assistante sociale du Département :

2ème et 4ème mardi du mois 9h-11h30 sur RDV au 05.63.80.22.30

Mission Jeunes Tarn Nord :

3ème vendredi du mois 14h-16h sur RDV au 05.63.36.18.02

Cap emploi :

1er, 3ème et 5ème mardi du mois 9h-12h sur RDV au 05.63.49.29.49

La Ligue contre le cancer :

1er vendredi du mois 14h-16h sur RDV au 05.63.38.19.18

ACCÈS AU NUMÉRIQUE :



Des ordinateurs connectés au réseau Internet sont mis à votre disposition, gratuitement, en libre accès durant les heures d'ouverture de l'association Séga liens.



Pour vous aider à devenir autonome, des stages d'initiation

sont proposés sur ordinateur, tablette numérique et smartphone.

Stages gratuits, sur inscription. L'adhésion à l'association Séga liens est demandée.

! INFOS

France Services Carmausin Ségala est un **service gratuit, ouvert à tous et toutes**. Etant donné le contexte sanitaire, nous privilégions les rendez-vous. Espace confidentiel prévu.

NOUS CONTACTER :



L'espace France Services Carmausin Ségala est basé à l'Association Séga liens :
6, chemin de Musac - 81350 VALDERIES.



Vous pouvez nous contacter au :

05.63.56.55.88 / carmausin.segala@france-services.gouv.fr



Nos agentes d'accueil :

Sabine Röske - Laetitia de Oliveira - Séverine Calvet



NOUS RENCONTRER :

A Valdériès dans nos locaux :

Du lundi au vendredi : 9h-12h

Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 14h-19h

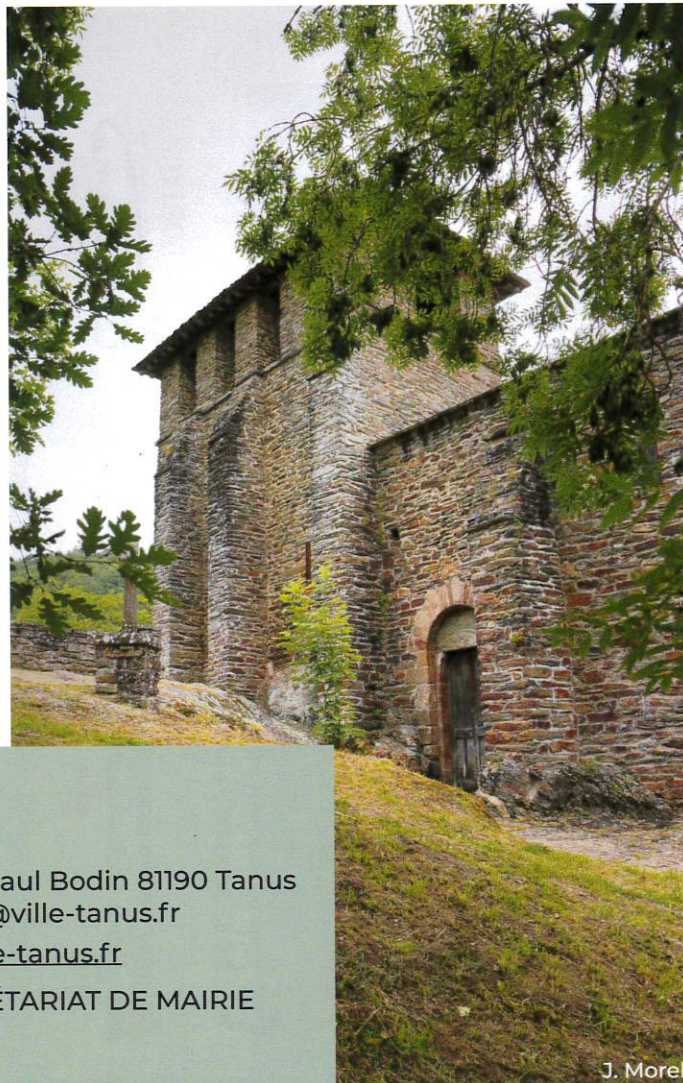
Lors de nos itinérances avec notre camion jaune à :

- MONESTIES : 1er mardi du mois, 14h-16h30, place du Foirail
- TANUS : 1er jeudi du mois, 9h30-12h à côté de la mairie
- ST JEAN DE MARCEL : 1er jeudi du mois, 14h-16h30, parking de la mairie
- CAGNAC LES MINES : 3ème mercredi du mois, 9h30-12h, place Emile Grand
- LE GARRIC : 3ème mercredi du mois, 14h-16h30, place René Cassin
- MIRANDOL : 4ème lundi du mois, 9h30-12h, place du Foirail
- LE SEGUR : 4ème lundi du mois, 14h-16h30, devant la mairie
- VILLENEUVE SUR VÈRE : 4ème jeudi du mois, 9h30-12h, place de la mairie

Dans les villages, accueil convivial autour d'un café qui permet d'échanger, de vous informer. Accueil individuel et confidentiel possible de préférence sur rendez-vous.



P. Genieys



J. Morel

infos pratiques

CONTACT : 24 avenue Paul Bodin 81190 Tanus
05 63 76 36 79 - mairie@ville-tanus.fr

Site internet : <http://ville-tanus.fr>

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 12h

Mardi de 13h30 à 18h30

Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

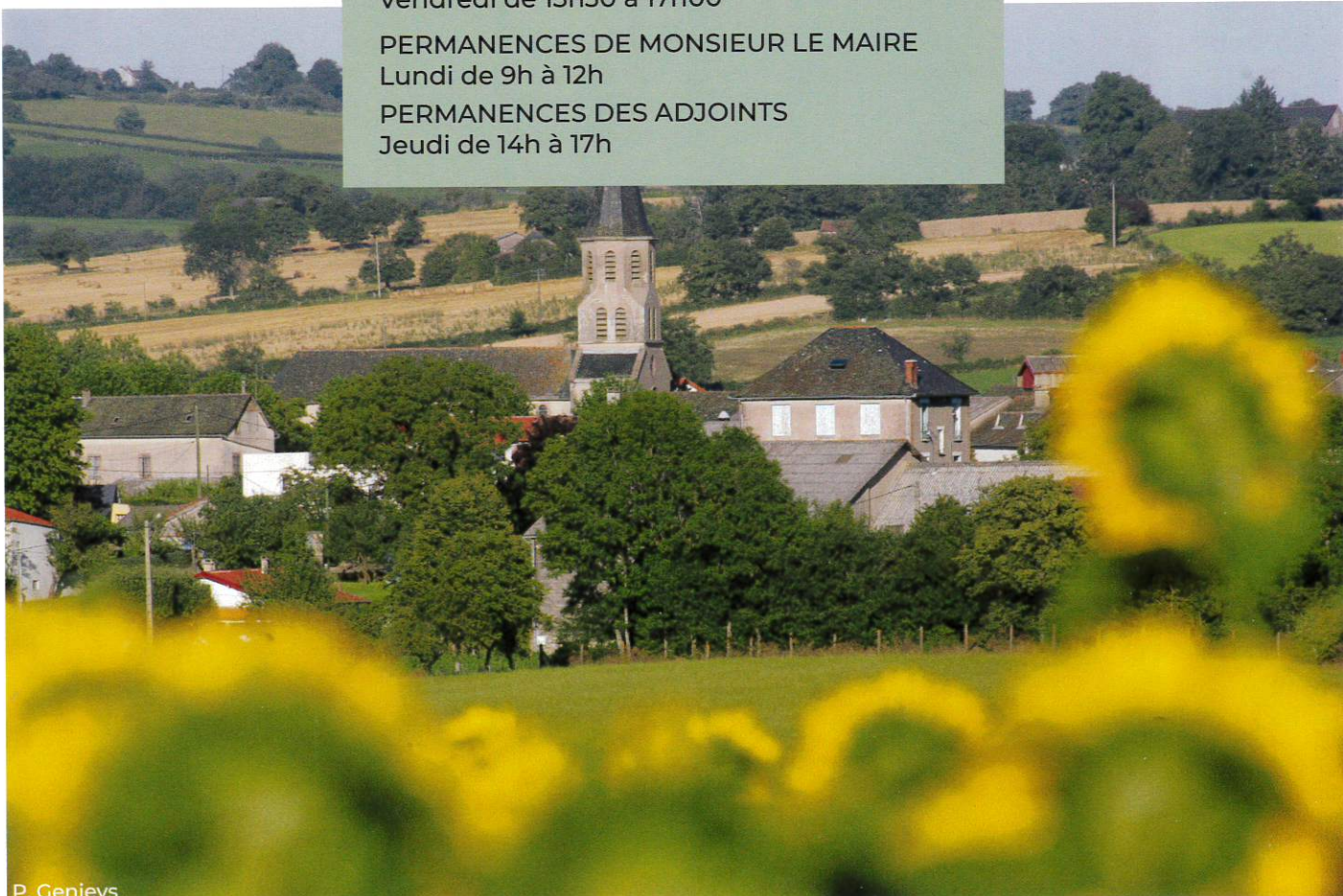
Vendredi de 13h30 à 17h00

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

Lundi de 9h à 12h

PERMANENCES DES ADJOINTS

Jeudi de 14h à 17h



P. Genieys